Facturation électronique via Peppol ? Avec Doccle, c'est vite réglé !

À VOUS DE JOUER !

La solution la plus simple et la plus abordable pour la facturation électronique. Inscrivez votre entreprise dès maintenant et activez DocclePro.

Bientôt, toutes les entreprises belges assujetties à la TVA seront obligées de recevoir et d'envoyer leurs factures électroniquement.
Beaucoup d'indépendants recherchent une solution simple et abordable, qui s'adapte à leur manière de travailler.

Doccle propose une solution accessible qui permet d'envoyer et de recevoir des factures électroniques via Peppol. Et ce, sans logiciel complexe ni charge de travail supplémentaire. Les factures peuvent tout simplement être créées dans Word ou Excel.

doccle ... Done

www.doccle.be

Commencez dès aujourd'hui la facturation électronique avec Doccle !

Doccle vous offre un accès gratuit au réseau Peppol, ce qui vous permet de recevoir et de stocker vos factures d'entreprise de manière sécurisée et centralisée. L'enregistrement et la réception des e-factures sont entièrement gratuits.

Avec DocclePro, vous pouvez également envoyer des factures facilement :

1. Vous créez votre facture comme d'habitude, même avec Word ou Excel. Vous la chargez dans Doccle.
2. La facture est convertie au format Peppol. Vous pouvez encore vérifier et corriger les données si nécessaire.
3. Doccle envoie votre facture via Peppol. Si votre client n'est pas encore sur Peppol, la facture est envoyée par e-mail.

Et toutes vos factures peuvent être partagées automatiquement avec votre comptable ou votre logiciel de comptabilité.

Pourquoi choisir Doccle ?

Grâce à votre compte Doccle, vous pouvez activer Peppol en toute simplicité et être immédiatement en règle avec la législation.
Vous souhaitez également envoyer des factures ? Avec DocclePro, vous pouvez le faire sans tracas ni logiciel supplémentaire, à un tarif avantageux. **La réception de factures reste gratuite !**

Tout est conservé proprement en un seul endroit centralisé, également accessible à votre comptable. Vous gagnez du temps et travaillez sereinement et correctement.

Doccle

Recevoir des factures électroniques

- Dans votre compte Doccle habituel, sans autre application nécessaire
- Informations de paiement claires
- Bouton de paiement ou possibilité de copier facilement les infos de paiement
- Toutes vos factures et preuves de paiement rassemblées en un seul endroit
- Stockées dans votre archive personnelle aussi longtemps que vous le souhaitez
- Partage automatique avec votre comptable ou vos associé(e)s
- consultation de la facture en détail
- Notification pour chaque nouvelle facture
- Envoi automatique à la comptabilité

Gratuit

DocclePro

Envoyer et recevoir des factures électroniques

- Envoi par e-mail si le destinataire n'est pas sur Peppol
- Conversion automatique au format UBL
- Possibilité de vérification et correction de la facture UBL
- Envoi du fichier UBL accompagné du PDF original de la facture
- Créez votre facture comme d'habitude (Word, Excel ou PDF)
- Envoi automatique à la comptabilité
- Nombre illimité de factures
- Aucune application supplémentaire nécessaire
- Vous ne payez que pour l'envoi

€4 / mois*

*Hors TVA. L'envoi de votre première facture est gratuit. L'abonnement est facturé annuellement et est déductible fiscalement (à 120 %)

www.doccle.be/pour-independants

docclepro

Comment commencer ?

Scannez le code QR ou suivez ces étapes :

1. Connectez-vous à votre compte Doccle existant. Vous n'en avez pas encore ? **Créez un compte gratuitement via doccle.be ou via l'app mobile.**
2. Sur la page d'accueil, vous trouverez une carte Peppol à droite. **Cliquez et suivez les instructions.**
3. Une fois enregistré, vous recevrez toutes vos factures via **Peppol dans votre compte Doccle.**
4. Cliquez sur votre profil et choisissez « Envoyer une facture ». **L'envoi de votre première facture est gratuit, ensuite vous activez DocclePro.**

Scannez et démarrez la facturation électronique !

doccle